

Politique de distribution électronique des communications de Sezzle

Dernière révision: 26 septembre 2024; Date d'entrée en vigueur: 27 septembre 2024

Veuillez lire attentivement cette politique de distribution électronique des communications. Cette politique décrit la manière dont Sezzle Inc. (ci-après : « Sezzle », « nous », « notre ») ou nos fournisseurs communiquons avec vous par voie électronique et les termes déterminant ces communications. Vous acceptez cette politique en utilisant nos produits ou services sur notre site Web ou par tout autre moyen (collectivement, les « services »). Nous sommes susceptibles de modifier cette politique de distribution électronique des communications à tout moment en en affichant une version révisée sur notre site Web.

1. Communications électroniques

Vous consentez à recevoir par voie électronique toutes les communications que nous fournissons en relation avec votre compte Sezzle et votre utilisation de nos services Sezzle.

Ces communications peuvent comprendre :

1. Les accords et politiques d'utilisation auxquels vous agréez (tels que la Politique de confidentialité), y compris les versions mises à jour de ces accords et politiques d'utilisation.
2. Les reçus ou confirmations de transaction.
3. Les relevés et historiques de compte.
4. Les déclarations d'impôts fédéraux et provinciaux que nous avons l'obligation de mettre à votre disposition
5. Tout autre information concernant votre compte ou une transaction.

2. Configuration matérielle et logicielle requise

Pour accéder aux communications électroniques et les conserver, vous aurez besoin du matériel informatique et des logiciels suivants :

1. Un ordinateur connecté à internet ;

2. Un navigateur internet mis à jour incluant le chiffrement 128-bits (tels qu'Internet Explorer version 9 ou plus récente, Firefox version 4.0 ou plus récente, Chrome version 4.0 ou plus récente, ou Safari 5.0 ou plus récente) avec cookies activés ;
3. Adobe Acrobat Reader version 10.0 ou plus récente pour ouvrir les documents au format .pdf ;
4. Un numéro de téléphone valide (le numéro principal dans votre compte Sezzle) ;
5. Une adresse courriel valide (l'adresse courriel principale dans votre compte Sezzle) ;
6. Suffisamment d'espace de stockage pour sauvegarder les communications antérieures ou une imprimante installée pour les imprimer.

3. Demande d'exonération de distribution par voie électronique

Vous pouvez revenir sur votre consentement à recevoir des communications par voie électronique en nous écrivant à « Sezzle. Attn: Electronic Communications Delivery Policy, 700 Nicollet Mall, Suite 640, Minneapolis, MN 55402 », en envoyant un courriel en ce sens à support@sezzle.com ou en nous appelant au +1 (888) 540-1867. En l'absence de consentement à recevoir des communications par voie électronique (initialement ou après l'avoir retiré), Sezzle se réserve le droit de refuser votre demande de compte, de restreindre ou de désactiver votre compte, de fermer votre compte et tout sous-compte ou de vous facturer des frais supplémentaires pour couvrir les copies papier.

4. Maintenir Sezzle à jour : vos responsabilités

Maintenir votre adresse courriel principale à jour afin que Sezzle puisse communiquer avec vous par voie électronique relève de votre responsabilité. Vous comprenez et acceptez que si Sezzle vous envoie une communication électronique mais que vous ne la recevez pas parce que votre adresse e-mail principale telle que renseignée dans votre compte est incorrecte, obsolète, bloquée par votre fournisseur de service ou que vous ne pouvez recevoir de communication électronique pour tout autre raison, Sezzle sera réputé avoir effectué la communication à votre intention. Les marchands doivent mettre les services de Sezzle à la disposition des utilisateurs pour la durée du contrat et, en conséquence, s'assurer que les informations de contact sont correctes pour une période raisonnable suivant le terme convenu.

5. Les filtres de courriels indésirables

Veuillez noter que si vous utilisez un filtre anti-spam bloquant ou réacheminant les courriers électroniques d'expéditeurs ne figurant pas dans votre carnet d'adresses électronique, vous devez ajouter Sezzle à votre carnet d'adresses électronique pour pouvoir recevoir les communications que nous vous envoyons.

6. Mettre à jour vos coordonnées

Vous pouvez mettre à jour votre adresse électronique principale ou votre adresse postale à tout moment en vous connectant à votre compte Sezzle et en mettant à jour les paramètres de votre profil. Dans le cas où votre adresse courriel devient invalide et que les communications électroniques que Sezzle vous a envoyées nous sont retournées, Sezzle est susceptible de considérer que votre compte est inactif et vous ne pourrez effectuer aucune transaction via votre compte Sezzle tant que nous n'aurons pas obtenu une adresse électronique principale valide de votre part.